

REUNION DE BUREAU

Après avoir été légalement convoqué, le Bureau du Syndicat Mixte du Parc naturel régional des Boucles de la Seine Normande s'est réuni le Jeudi 21 septembre à 17 heures 30 sur l'espace naturel de la Tourbière d'Heurteauville (salle pédagogique) sous la présidence de Jacques CHARRON.

Etaient présent(e)s, excusé(e)s, ou avaient donné un pouvoir

Structure	Nom	Statut	Présent(e)		Excusé(e)	Pouvoir
			Votant	Non votant		
REGION NORMANDIE	Virginie CAROLO-LUTROT	Titulaire			X	Pouvoir à S. Bonenfant
	Jean DELALANDRE	Titulaire			X	
	Clotilde EUDIER	Titulaire			X	Pouvoir à B. Bellanger
	Pascal HOUBRON	Titulaire			X	
	Agnès LALOI	Titulaire			X	
	Bertrand BELLANGER	Titulaire	X			
DEPARTEMENT DE LA SEINE-MARITIME	Brigitte MANZANARES	Titulaire			X	
	Didier TERRIER	Titulaire			X	
	Patricia RENO	Suppléante			X	
	Sylvain BONENFANT	Titulaire			X	
DEPARTEMENT DE L'EURE	Nicolas GAVARD- GONGALLUD	Titulaire			X	
	Marie TAMARELLE- VERHAEGHE	Suppléante			X	
	Bastien CORITON	Titulaire			X	Pouvoir à J. Delalandre
Métropole Rouen Normandie	Julien DELALANDRE	Titulaire	X			
CC Pays de Honfleur- Beuzeville	Martine HOUSSAYE	Titulaire			X	
CC Yvetot- Normandie	Denise HEUDRON	Suppléante			X	
CC Pont-Audemer Val de Risle	Philippe MARIE	Suppléant			X	
CU Le Havre Seine Métropole	Cyriaque LETHUILLIER	Suppléant			X	
Communes de Seine-Maritime	Jacques CHARRON	Titulaire	X			
	Marie-Claude BEAUFILS	Titulaire	X			
	Françoise DENIAU	Titulaire			X	
	Marc MIGRAINE	Titulaire	X			

Seine-Maritime
Allouville-Bellefosse
Anzeville-Ambourville
Anqueterville
Anzebosc
Bardouville
Berville-sur-Seine
Bos-Hanout
Cantefau
Caudefec-en-Caux
Duclos
Hautot-sur-Seine
Héneville
Heurteauville
Jumèges
La Douille
La Cerlangue
La Maitelaye-sur-Seine
Le Mesnil-sous-Jumèges
Le Trait
Louvécot
Maulévrier-sainte-Georgie
Mauny
Nerville
Notre-Dame-de-Bliquetuit
Petiville
Quevillon
Sahurs
Saint-Arnoult
Saint-Aubin-de-Crétot
Saint-Claire-sur-les-Monts
Saint-Gélas-de-Crétot
Saint-Martin-de-Boscherville
Saint-Maurice-d'Eléan
Saint-Nicolas-de-Bliquetuit
Saint-Nicolas-de-la-Haie
Saint-Nicolas-de-la-Taite
Saint-Pater
Saint-Pierre-de-Manneville
Saint-Vigor-d'Ymonville
Saint-Wandille-Rançon
Tancarville
Touffreville-la-Câble
Touffreville-la-Corbeline
Triqueville
Vatteville-la-Rue
Villeville
Yainville
Yvetot
Yville-sur-Seine

Ette
Aizier
Barneville-sur-Seine
Berville-sur-Mer
Bouquefont
Bourneville
Caumont
Conteville
Cormeille-sur-Risle
Eteville
Folbec
Fouquetot
Hauville
Houquerville-Guénouville
La Haye-Aubrée
La Haye-de-Ruelot
Le Lardin
Marais-Vernier
Pont-Audemer
Quillebeuf-sur-Seine
Reuil
Saint-Aubin-sur-Quillebeuf
Saint-Mards-de-Blicarville
Saint-Pierre-du-Val
Saint-Ouen-des-Champs
Saint-Sanson-de-la-Roche
Saint-Sulpice-de-Grimbouville
Saint-Thuenen
Sainte-Croix-sur-Aizier
Sainte-Opportune-la-Mare
Tocqueville
Toufainville
Trouville-la-Haute
Vieux-Port

Commune associée
Sandouville

Seine-Maritime

Abrville-Bellouesse
 Anneville-Ambouvillers
 Anquetilville
 Auzebosc
 Bardouville
 Berville-sur-Seine
 Bois-Himont
 Canfaleu
 Candebeac-en-Caux
 Duclair
 Hautot-sur-Seine
 Hérouville
 Heurteville
 Jumèges
 La Bouille
 La Cerlangue
 La Mailletaye-sur-Seine
 Le Mesnil-sous-Amiéges
 Le Trait
 Louvetot
 Montévrier-sainte-Geztrude
 Mauny
 Norville
 Notre Dame de Bliquetuit
 Pétiville
 Quesvillon
 Salsus
 Saint-Arnoult
 Saint-Aubin-de-Crétot
 Saint-Clair-sur-les-Monts
 Saint-Gilles-de-Crétot
 Saint-Martin-de-Boscherelle
 Saint-Matice-d'Éclan
 Saint-Nicolas-de-Bliquetuit
 Saint-Nicolas-de-la-Haie
 Saint-Nicolas-de-la-Taille
 Saint-Paër
 Saint-Pierre-de-Manneville
 Saint-Vigor-d'Ymonville
 Saint-Wandrille-Rançon
 Tancarville
 Touffreville-la-Câble
 Touffreville-la-Corbelfine
 Triquerville
 Vitteville-la-Rue
 Villequier
 Yainville
 Yvelot
 Yville-sur-Seine

Eure

Aizier
 Barneville-sur-Seine
 Berville-sur-Mer
 Bouqueion
 Bourneville
 Caumont
 Conteville
 Coimeville-sur-Risle
 Etreville
 Fontbec
 Fournelot
 Hauville
 Honguenteare-Guénouviller
 La Haye-Aubrée
 La Haye-de-Routot
 Le Landin
 Marais-Nemier
 Pont-Audemer
 Quillebeuf-sur-Seine
 Routot
 Saint-Aubin-sur-Guilleville
 Saint-Mards-de-Blacerville
 Saint-Pierre-du-Viel
 Saint-Ouen-des-Champs
 Saint-Samson-de-la-Roque
 Saint-Sulpice-de-Grampouville
 Saint-Thurien
 Sainte-Croix-sur-Aizier
 Sainte-Opportune-la-Mare
 Tequeville
 Toussainville
 Trouville-la-Hauté
 Vieux-Port

Commune associée

Sandouville

	Annec DESSAUX	Suppléante	x			
	Didier FERAY	Suppléant		x		
	Sandrine LEMOINE	Suppléante			x	
	Gérard LEVILLAIN	Suppléant			x	
Communes de l'Eure	Gwendoline PRESLES	Titulaire			x	
	Thierry LECOMTE	Titulaire	x			
	Jean-Michel MAUPIN	Suppléant	x			
	Maryline LOUVEL	Suppléante			x	

Autres personnes présentes ou excusées				
Structure	Nom	Fonction	Présent(e)	Excusé(e)
PnrBSN	Laurence DERVAUX	DGS	x	
	Mathilde ALLARD	Responsable du pôle transition économique	x	
	Fabienne COLLINEAU	Responsable du pôle administration et mutualisation	x	
	Catherine DELANNOY	Responsable du pôle aménagement du territoire		x
	Marine VANOT	Responsable du pôle éducation et culture	x	
	Malika MOUDA	Secrétaire de direction	x	
	Guillaume AUBIN	Responsable de l'unité communication et accueil	x	
	Florian ROZANSKA	Responsable par intérim du pôle eau et biodiversité	x	
Caux Seine Agglo	Didier PERALTA	Délégué « révision de charte »	x	

Envoyé en préfecture le 04/10/2023
 Reçu en préfecture le 04/10/2023
 Publié le
 ID : 076-257602847-20230921-202309088EB-DE

- Seine-Maritime
- Abouville-Bellouesse
- Anneville-Ambouville
- Anquetierville
- Auzouville
- Bacouville
- Berville-sur-Seine
- Bois-Himont
- Canfélieu
- Caudebéc-en-Caux
- Ductar
- Hautot-sur-Seine
- Hénonville
- Heurteville
- Jumièges
- La Bouille
- Le Certangue
- La Mailleye-sur-Seine
- Le Masnil-sous-Jumièges
- Le Trait
- Louvetot
- Mauviel-sainte-Croix
- Mauny
- Horville
- Notre Dame de Bliquetuit
- Peiville
- Quevillon
- Saintes
- Saint-Amand
- Saint-Aubin-de-Créot
- Saint-Clair-sur-les-Monts
- Saint-Gilles-de-Créot
- Saint-Martin-de-Boscherville
- Saint-Maurice-d'Ételan
- Saint-Nicolas-de-Bliquetuit
- Saint-Nicolas-de-la-Haie
- Saint-Nicolas-de-la-Taïe
- Saint-Paër
- Saint-Pierre-de-Mannville
- Saint-Vigor-d'Ymonville
- Saint-Wandrille-Rançon
- Tancarville
- Touffreville-la-Côble
- Touffreville-la-Corbeine
- Triquerville
- Valleville-la-Rue
- Villequier
- Yainville
- Yvetot
- Yville-sur-Seine

Date de convocation	14/09/2023
Nombre en exercice	19
Nombre de présents	11
Dont nombre de pouvoirs	3
Nombre de votants pour	11
Nombre de votants contre	0
Nombre d'abstentions	0
Date d'affichage	

N° 2023-09-088/EB

Ambition 1	Etre garant des équilibres dans un territoire riche et respectueux de ses paysages, de sa biodiversité et de ses patrimoines naturels et culturels
Objectif Stratégique 1.4	Restaurer et protéger le paysage et les patrimoines naturels et culturels dans une approche globale et intégrée
Objectif Opérationnel 1.4.1	Préserver durablement les écosystèmes remarquables dans une logique de grand estuaire
Analytique	

CANDIDATURE DU SYNDICAT MIXTE DU PNRBSN COMME STRUCTURE ANIMATRICE DU SITE NATURA 2000 « Val Eglantier »

Contexte

Le comité de pilotage du site Natura 2000 « Val Eglantier » sera invité à se réunir prochainement. Ce site est actuellement placé sous la maîtrise d'ouvrage du Parc naturel régional des Boucles de la Seine Normande, membre du comité de pilotage. La désignation de la structure chargée de la mise en œuvre du Document d'objectifs et de la Présidence du comité de pilotage de ce site a eu lieu pour la dernière fois le 15 décembre 2015 et doit de nouveau avoir lieu cette année, conformément au code de l'environnement.

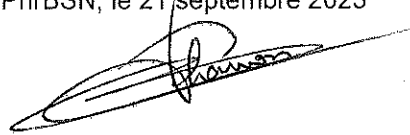
Par ailleurs, en vertu de l'article L414-2 du code de l'environnement, les représentants des collectivités territoriales concernées par ce site Natura 2000 ont la possibilité de désigner parmi eux, s'ils le souhaitent, le président du Comité de pilotage ainsi que la collectivité maître d'ouvrage de l'opération pour les trois prochaines années. Ces dispositions ont été introduites par la loi du 23 février 2005 relative au développement des territoires ruraux.

Au vu de sa connaissance du territoire et de ses acteurs, de son expérience d'animateur Natura 2000 depuis plus de 20 ans, et des engagements pris dans la charte 2013-2028, le Parc souhaite poursuivre son travail d'animation sur ce site.

APRES EN AVOIR DELIBERÉ, LE BUREAU DU SYNDICAT MIXTE :

- autorise le Syndicat mixte du PnrBSN à se porter de nouveau candidat comme structure animatrice du site Natura 2000 « Val Eglantier » ;
- charge le Président de l'exécution de la présente décision et l'autorise à signer toutes les pièces afférentes au dossier.

Approuvée par le Bureau du Syndicat Mixte du PnrBSN, le 21 septembre 2023



Jacques CHARRON
Président

CHAPITRE BUDGETAIRE	DEPENSES C/	RECETTES C/
---------------------	-------------	-------------

- Etretat
- Aizier
- Baenerville-sur-Seine
- Berville-sur-Mer
- Bouquelon
- Bouneville
- Cauumont
- Conteville
- Corneville-sur-Risle
- Ebreville
- Fouilles
- Fournelot
- Harville
- Honguemare-Guénouville
- La Haye-Aubré
- La Haye-de-Routot
- Le Landin
- Malais-Vernier
- Pont-Audamer
- Quirrebeuf-sur-Seine
- Rouffot
- Saint-Aubin-sur-Ouilbeuf
- Saint-Mards-de-Blaizayville
- Saint-Pierre-du-Val
- Saint-Quen-des-Champs
- Saint-Samson-de-la-Roque
- Saint-Sulpice-de-Griembouville
- Saint-Truften
- Sainte-Croix-sur-Aizier
- Sainte-Opportune-la-Mare
- Tocqueville
- Toufainville
- Treuville-la-Haie
- Vieux-Port

Commune associée
Sandouville



Envoyé en préfecture le 04/10/2023

Reçu en préfecture le 04/10/2023

Publié le

ID : 076-257602847-20230921-202309088EB-DE